

Les cours débutent le 18 Septembre

LA CHAPELLE BASSE MER salle municipale
la Chapelaine, rue du stade

Cours Débutant jeudi 15h 30

Cours Confirmé jeudi 14h 15



Info sur le site presenceetdanse.fr

06 10 86 36 27

FICHE D'INSCRIPTION

L'association Présence & Danse

propose des cours de

DANSES EN LIGNE

Depuis 20 ans, Anne enseigne des danses en ligne, des danses en rond, à 2, essentiellement des chorés de sa création, inspirées, entre autre, des pas des danses de couple qu'elle a enseignés. Elle privilégie la convivialité autour de la danse et le choix de belles musiques.

*La Chapelle Basse Mer
Mouzillon*

Fiche d'inscription 2025-2026

Nom, prénom :
 Adresse :

N° portable :
 Mail :

DANSE EN LIGNES

Horaire:

159 € (149 € + 10 € d'adhésion)
 paiement fractionné possible **59€ 50€ 50€**

Pour un cours de danses en lignes + une autre pratique de l'association (MUNZ FLOOR, Danse sensorielle, Gymnastique sensorielle)

290 € (280 € + 10 € d'adhésion)
 paiement fractionné possible **100€- 95€- 95€**

Espèces ou chèques donnés en début de cours ou envoyés à :
Présence et Danse
11D la Bréhardière
44450 Divatte sur Loire

A compléter

Je, soussigné.e ai pris connaissance du règlement interne.

Signature

à conserver par l'adhérent	PRÉSENCE & DANSE règlement interne 2025-2026
Article 1 objet	Le présent règlement a pour vocation de compléter ou de préciser les points abordés dans les statuts, et s'applique à tous les usagers de l'activité associative.
Article 2 Adhérents	Sont considérées comme adhérentes les personnes s'inscrivant pour la saison 2025-2026 (année scolaire)
Article 3 L'adhésion	L'adhésion est payable à l'inscription . Elle permet d'être membre actif de l'association et de bénéficier de l'assurance responsabilité civile à laquelle a souscrit l'association et est obligatoire pour tous les participants du cours. Son montant est fixé à 10€ pour la saison 25-26 et peut être révisé chaque année par le bureau.
Article 4 Tarifs	149€ pour 28 cours Les paiements peuvent être fractionnés en 3 fois (adhésion incluse dans le premier encaissement) et différés. Ils ne sont pas remboursables en cas de désistement. Toutefois avec un certificat médical mentionnant que l'adhérent n'est plus en mesure de pratiquer l'activité pour l'année en cours, un « avoir » de la valeur des trimestres non commencés sera possible pour la saison suivante. ----- 280 € tarif préférentiel - inscription pour danse en ligne et une autre pratique de l'association (MUNZ FLOOR, Danse sensorielle, Gymnastique sensorielle)
Article 5 Discipline	Toute personne assistant à un cours est sensée observer une discipline élémentaire qui permette le bon déroulement de la séance dans le respect du travail de chacun.
Article 6 Annulations d'ateliers	Lorsqu'un cours est annulé, celui-ci est reporté ultérieurement.
Article 7 Aptitude physique	Le certificat médical n'étant pas obligatoire, la personne adhérente reste responsable de son aptitude physique pour le cours qu'elle pratique. <u>Elle ne peut encourir de poursuite envers l'association.</u>